

ANNEE SCOLAIRE 2024/2025 - TRANSPORT SCOLAIRE BREIZHGO
ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS DE MATERNELLE AU POINT D'ARRET

Je soussigné-e,,
domicilié.e,
responsable légal.e de.....,

certifie que mon enfant sera accompagné.e par une personne majeure à l'aller au point de montée et au retour au point de descente du service de transport scolaire.

J'ai bien noté :

- qu'en cas d'absence à la montée de l'accompagnateur.trice désigné.e par la commune, mon enfant ne sera pas pris en charge et restera sous la responsabilité de l'adulte majeur qui l'aura accompagné à l'arrêt,
- qu'en cas d'absence d'une personne majeure à la descente, au retour, mon enfant ne pourra être laissé.e seul.e et sera déposé.e à la gendarmerie ou au poste de police le plus proche,
- qu'en cas de constatation par la Région de l'absence d'accompagnement, mon enfant pourra être radié des transports scolaires.

Fait à le

Signature